

2

Jazz Club Mouloinois  
Passage Moret  
03000 MOULINS

le 9 février 89

aux adhérents et anciens adhérents du Jazz  
Club Mouloinois.

cher ami, chère amie,

Depuis plusieurs mois, vous n'avez reçu aucune nouvelle du Jazz Club. Cette situation est due à la fois à des problèmes de structures et à des problèmes personnels des responsables du Club. Une réunion s'est tenue le 8 février, avec des adhérents que nous avons pu contacter.

Une longue discussion s'est instaurée, faisant apparaître certaines difficultés du club, et laissant poindre quelques ébauches de solutions. Une décision a été prise : celle de convoquer une assemblée générale extraordinaire du JCM.

Par la présente, vous êtes donc invité(e) à cette assemblée.

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU JAZZ CLUB  
MOULINOIS AURA LIEU MARDI 28 FEVRIER, A 20 H 30, A LA CAVE DU JAZZ  
CLUB, AVEC POUR ORDRE DU JOUR :

- 1°) Résumé des remarques faites lors de la réunion du 8 février
  - 2°) Examen des différentes propositions de réorganisation du Club. A ce jour, trois propositions ont été faites :
    - a/ Bruno Chatard propose que le club se limite à des activités d'orchestre, en attendant des jours meilleurs.
    - b/ Michel Poix propose de s'en tenir au réalisable, c'est à dire en ne confiant au C.A., actuellement dé&faillant, que les taches administratives, et en sollicitant des bonnes volontés pour le reste.
    - c/ La commission animation propose, elle, une refonte des structures en répartissant des taches de manière décentralisée.
- Une discussion suivra sur chacun de ces projets et sur ceux qui pourront être proposés par des adhérents de manière précise et, si possible, écrite.  
Un vote tranchera.  
Vous comprendrez que l'importance de ce débat impose la présence de chacun.

Les adhérents présents  
à la réunion du 8 février 89,  
représentant les 2/3 des  
adhérents du club.

19 avr, au caveau jazz club

*André*  
*22/2*

● ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE AU JAZZ-CLUB

Tous les adhérents et anciens adhérents du JCM sont conviés à une assemblée générale extraordinaire, mardi 28 février, à 20 h 30, à la cave (passage Moret) avec comme ordre du jour : l'examen, des différentes propositions de restructuration du club.  
L'importance de l'enjeu nécessite la présence de chacun.